

Le Bureau de Poste de Sainte-Anne-suite - N'allons pas plus vite que la musique... !!

La lettre de Monsieur le Maire des 6/8, Monsieur Yves MORAINÉ, va dans le bon sens, dans la mesure où elle rappelle à la Direction de la Poste certaines exigences de base avant de prendre des mesures annoncées de fermeture.

Mais, le CIQ de Sainte-Anne tient à poser quelques questions de principe par rapport à la fonction et à l'idée de **Service Public** auxquelles devrait s'astreindre cette grande Entreprise dont le rôle essentiel au quotidien n'est plus à démontrer :

Comment est-il possible qu'un quartier de 12 000 habitants n'ait plus de Bureau de Poste ?

Ont-ils pensé (les décideurs) aux populations en difficulté pour se déplacer, personnes âgées, handicapés ... ?

Et les commerçants du Quartier, dits aussi « de proximité », n'ont-ils pas déjà suffisamment de handicaps dans leur activité, sans ajouter celui-là qui est de taille ?

Ont-ils envisagé le surcroît d'affluence des Bureaux de Poste voisins, Saint Giniez, Bonneveine, avec le temps d'attente aux guichets que cette situation engendrerait ?

Bien sûr, il y a des évolutions dans nos modes et nos pratiques de vie, mais n'allons pas plus vite que la musique !! Il n'y a pas d'urgence ! Et adaptation ne veut pas dire forcément suppression !

Nos Services Publics constituent la base de notre vie en commun, sinon nous courons vers une société déshumanisée. Belle perspective... !!